

III-BILAN DES ECHANGES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA DEPUIS 1986

Le bilan présenté par la **partie française** a fait état d'une coopération scientifique modérément active quoique susceptible de développement, certains blocages devant être levés.

La **partie française**, afin d'optimiser les moyens budgétaires de la coopération, s'est efforcée de les coordonner autour de projets finalisés d'intérêt mutuel.

Ces projets relevant de secteurs prioritaires définis lors de la dernière commission mixte ont pu bénéficier de moyens mis à la disposition des équipes concernées. Toutefois, la **partie française** constate que cette procédure n'a pas été entièrement satisfaisante dans la mesure où un certain nombre des moyens disponibles n'ont pu être encore affectés à de tels projets, notamment les bourses d'études.

En revanche les bourses post-doctorales ont été attribuées de manière satisfaisante dans les secteurs les plus dynamiques.

Pour les mois-chercheurs, cette procédure, qui ne manque pas de lourdeurs, a toutefois bien reflété les priorités définies par la précédente commission mixte. Il conviendrait pour l'améliorer de prévoir dès aujourd'hui un examen des projets nouvellement présentés par les experts de cette commission réunis en groupes sectoriels. Les projets retenus pourront alors bénéficier en priorité de moyens variés.

En ce qui concerne les organismes, également acteurs de cette coopération, le ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et des Sports, a fait état de 29 accords interuniversitaires et de nombreux échanges spontanés. Il a noté toutefois un déséquilibre de ces échanges en faveur du Canada dû notamment au coût élevé des droits d'inscription pour les étudiants exigé par les universités canadiennes et qui ne trouve pas sa contrepartie en France. Il a exprimé le souhait qu'il soit porté remède à cette situation.

Le CNRS, pour sa part, a fait état de l'accord passé avec le CNRC et qui a mené à la répartition suivante :

- 2/3 des chercheurs français font des stages dans des laboratoires du CNRC
- 1/3 dans ceux des universités.

Les chercheurs français désirant, pour 75 % d'entre eux, se rendre dans des laboratoires universitaires, il a été décidé de faire appel au programme de "mois-chercheurs" pour répondre à cette demande.

.../...

3-
R44